

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 31/03/14

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Avril-14					Mai-14	Juin-14	Observations
	S 14	S 15	S 16	S 17	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	
Prépa matière première	29	29	29	29	29	29	29	
CTD	7	7	7	7	7	7	7	
BIO	6	6	6	6	6	6	6	
Préparation structures	9	9	9	9	9	9	9	
Malaxage & coulée	38	38	38	38	38	38	38	
Finition	14	14	14	14	14	14	14	
CND	6	6	6	6	6	6	6	
Laboratoires LBM+LE	20	20	20	20	20	20	20	
Laboratoires LA	14	14	14	14	14	14	14	
C.E.P(ou SA)	50	50	50	50	50	50	50	
Total charge	200	200	200	200	200	200	200	
Détachés (hors P+SA)	5	4	5	5	4	4	4	
Indisponible	2	2	2	2	2	2	2	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit SME	187	187	187	187	187	187	187	
Besoin extérieur	19	19	19	19	19	19	19	
Effectif total	206	206	206	206	206	206	206	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi :

CEP : Suite à des problèmes de production, la direction dit avoir besoin de recourir à des quarts de nuit supplémentaires au volontariat pour les semaines 14 à 18 et 20 à 21.

MP : Nous avons évoqué le sous-effectif du secteur. Le directeur a dit qu'il y avait 3 postes en cours de recrutement. Mais il y a 2 mutations vers le malaxage-coulée prévues...

Intérimaires : L'effectif d'intérimaires passe de 46 à 41 ce mois-ci avec 7 cadres, 9 techniciens, 6 employés et 19 ouvriers. 1 intérimaire a été embauché à ST et 1 autre au service Achat.

2 opérateurs intérimaires sont en cours de recrutement pour St Hélène ainsi qu' 1 cadre aux Achats et 1 technicien à LBM.

Départs ATAA : 2 Techniciens maintenance et 1 chef de programme BUS.

Recrutements en cours : 1 opérateur chimiste pour la BUS, 1 chef de projet M 51 série, 1 AM au perchlo, 1 cadre, 1 poste à la formation en intérim, 1 responsable démarche de progrès.

Plan de charge stratégique : Nous avons demandé un point sur la charge prévue pour 2014 et au-delà. Le directeur a dit que Mr Fonblanc fera un point le mois prochain.

Nouvelle organisation courrier et reprographie : L'intervenant a reconnu que l'objet était la suppression du poste à St Médard. Les élus se prononceront après une information/consultation du CHSCT et du CE.

Ayant pris connaissance du sujet en séance, nous poserons des questions au prochain CE.

Délit d'entrave : Nous avons souligné que des personnes sont reçues au Haillan pour leur présenter un changement de poste et d'organisation alors que le projet n'a pas été présenté ni au CE, ni au CHSCT. Il s'agit des moyens généraux et le directeur a dit qu'il n'y aura pas de nouvelle organisation avant une information/consultation des instances.

Le côté obscur de la farce : Nous avons exprimé notre surprise d'apprendre par des affiches qu'une visite publique de la galaxie HERAKLES était prévue.

Etant un site SEVESO II seuil haut, il nous semble que la consultation du CHSCT est un préalable à ce genre de manifestation.

Ce n'est qu'une marque supplémentaire de l'inconsistance et du manque de sérieux de la direction HERAKLES.

ROXEL : 3 salariés pourraient être mutés au malaxage-coulée.

Horaire services MP : Suite à la demande de SUD d'une négociation des horaires et conditions de MP, le directeur a annoncé qu'il réunirait les organisations syndicales mi-Avril.

Nous avons aussi évoqué les problèmes de la prime de quart à MP, au malaxage-coulée et à LBM. Le RH a dit qu'il ferait une information au malaxage-coulée et qu'il y aura un rétroactif à janvier. Mais il refuse de donner une explication claire sur les poses et décomptes de congés. Nous avons signalé que si le compteur CP était revenu sur le dernier bulletin, il comporte des chiffres étonnants... Malheureusement, épisode à suivre...

Budget 0,15 de janvier 2014 : Le RH nous a dit que les bénéficiaires de ce budget devrait en voir leur bulletin gratifié en ...Mai ou...Juin (2014, rassurez vous !). Et avec un rétroactif de 6 mois, ça passe mieux...

CET : Si l'accord est signé, tout le stock pourra être transféré sur le nouveau CET HERAKLES. Nous reviendrons sur le sujet avec un tract spécifique.

Ponts chômés-payés: Pour les salariés de nuit ne travaillant pas le vendredi, et pour STC lorsque le pont est un jour de repos du cycle, nous avons demandé à la direction si elle reconduisait l'attribution d'1 jour de RC. C'est cette mesure qui avait été adoptée pour qu'il n'y ait pas de différence de traitement entre les salariés. La direction a dit qu'elle allait regarder.